

Intitulé du poste (F/H) :

Intervenant extérieur des écoles d'architecture ATR-01

Groupes de Disciplines et Discipline : **Arts et techniques de la représentation: (ATR-APV)**

96 heures dans le cadre d'un remplacement pour congé pour étude Recherche

au 1^{er} semestre l'année universitaire 2018-2019

Domaine Fonctionnel : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi Type : **Enseignant.e praticien.ne du supérieur DDAO – RCH03A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie

27 rue Lucien Fromage 76160 Darnétal - Métropole Rouen Normandie

Missions et activités principales :

Groupe de disciplines : Arts et techniques de la représentation (ATR)

Discipline : arts plastiques et visuels (APV)

Charges pédagogiques :

En licence en 1^{ère} année S01 et en 2^{ème} Année S03 : TD Arts : Plus vrai que nature - 2x48h soit 96H

- 4 cours hebdomadaires le vendredi matin et 4 autres l'après-midi, une fois tous les 15 jours suivi de deux intensifs de 4 jours

-3 heures de cours magistral sur les notions théoriques « art et mouvement »

Objectif pédagogiques de l'enseignement

-Explorer le potentiel des relations entre l'image-mouvement et le volume, l'image peinte et l'objet, le réel et la fiction ;

-Amener l'étudiant à produire des espaces narratifs par la reconstitution ou la construction "historicisée" d'une scène, d'un milieu, sous forme de diorama.

Contenu:

- Exercices préparatoires, maquettes, collections, dessins, écriture de scénario

- Analyse d'un corpus d'œuvres d'artistes contemporains et de films

- Mise en place des scénarios, choix et expérimentation des moyens techniques de mise en œuvre du diorama.

Titres ou diplômes requis : DNSP – DEA ou équivalent

Environnement professionnel

Située sur la commune de Darnétal limitrophe de la commune de Rouen (76), l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA Normandie) est la seule école de la région normande et du quart nord-ouest de la France. Elle bénéficie, à une heure de Paris, du rayonnement et de l'attractivité de la capitale et d'une qualité de vie de région.

L'ENSA Normandie est aujourd'hui portée par 70 enseignants permanents, dont 6 professeurs (3 sont titulaires d'une HDR), et 80 intervenants extérieurs, une équipe administrative de 35 agents, pour préparer près de 700 étudiants à cinq diplômes (DEA, DEEA, HMONP, master DRAQ et master FAP).

L'ENSA Normandie est membre fondateur de la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université (Comue NU) par décret du 29 décembre 2014. Elle est également membre fondateur de la Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen (CESAR). L'établissement est membre fondateur du Comité Régional pour l'Éducation Permanente en Architecture (CREPA Normandie), organisme chargé de la formation continue professionnelle en territoire.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

La politique scientifique de l'établissement vise l'articulation entre pédagogie et recherche. Sa mise en œuvre se traduit par un développement des partenariats tant avec les acteurs régionaux de la recherche, dans le cadre de la Comue NU, qu'au niveau national, en participant aux réseaux scientifiques thématiques ou aux groupes inter-écoles, voire au niveau international, en favorisant le développement des PFE recherche, les thèses de doctorat en cotutelle et les échanges scientifiques, par une organisation régulière de séminaires de recherche.

La structure de recherche au sein de l'ENSA Normandie est l'équipe d'accueil EA 7464 Architecture Territoire Environnement Normandie. ATE Normandie est rattachée à l'école doctorale 556 HSRT de Normandie Université.

Elle est composée de 15 membres permanents, dont 3 HDR et 6 professeurs.

ATE Normandie est organisée autour de trois axes de recherche qui sont issus d'un croisement des activités scientifiques des enseignants, et les questions émergent aux échelles territoriales, nationale et internationale (notamment avec des partenaires scientifiques, professionnels et institutions territoriales).

Le premier « Matières, techniques et processus d'innovation » est consacré aux dimensions environnementales et constructive de l'architecture.

Le deuxième axe « Arts, dispositifs du sensible » est consacré aux dimensions culturelle et esthétique de l'architecture et de ses rapports avec les arts.

Le troisième axe « Villes, campagnes et processus de métropolisation » est consacré aux dimensions territoriales et patrimoniale de l'architecture.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le cycle sanctionné par le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence est à la fois le cycle d'une forte spécification des savoirs de chaque discipline, ainsi que des travaux associant plusieurs disciplines, autour de l'apprentissage du projet. Le cycle Licence est consacré à l'acquisition des savoirs fondamentaux (notamment la conception de l'espace, les outils de sa représentation, l'analyse) et à leur mise en pratique par le projet.

Le cycle Master (qui prépare au diplôme d'état d'architecte) intègre des échelles plus grandes (le paysage, le projet urbain) et une plus grande complexité (notamment avec la thématique « architecture et expérimentation » qui interroge les échelles, le programme, les énergies, les typologies), et s'articule également à la recherche.

Liaisons hiérarchiques : Directrice de l'ENSA Normandie

Liaisons fonctionnelles : Service des formations et de la pédagogie, ATE Normandie

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : respect impératif de l'emploi du temps

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation.
- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, ses références ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du candidat au regard du poste.
- Une copie des diplômes
- Une attestation d'activité principale
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Préciser la référence de la fiche de poste **ATR-01**

Qui contacter ?

Fabienne Fendrich, directrice ENSA Normandie

Dépôt des candidatures avant le 3 septembre 2018 à 12h00

Les dossiers de candidature complets doivent adressés à Mme la directrice de l'ENSA

exclusivement par voie électronique (pièces jointes ou fichier en téléchargement) à direction@rouen.archi.fr

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école par la commission de recrutement du **14 septembre 2018**.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 10 juillet 2018